

LE PETIT POLEYMIOT

N°92 – Juillet/Août 2019



Modes de chauffage

Un retour par rapport à la réunion sur les modes de chauffage.

Nous avons reçu environ 200 réponses à notre questionnaire :

70 familles sont chauffées au fioul

40 au gaz propane,

40 à l'électricité

le reste étant réparti entre : pompes à chaleur - poêles ou chaudières à granulés - poêles à bois ou mixte électricité et inserts

Le fioul et le gaz propane coûtent très chers et sont des énergies fossiles qu'il va falloir abandonner au profit d'énergies plus économes et plus écologiques.

Une présentation des pompes à chaleur a été faite. Il en est ressorti que celles-ci ne sont maintenant plus du tout bruyantes et qu'elles engendrent des économies importantes. Le coût moyen d'une pompe à chaleur est d'environ 12.000 euros (fonction de la superficie de la maison) et donne droit à des crédits d'impôt (montant fonction des revenus). Un exemple a été présenté et il resterait à charge 6.500 euros pour la famille. (voir le document joint à notre gazette)

Pour bénéficier de tarifs achats groupés, il convient d'être minimum 10 familles intéressées par l'achat d'une pompe à chaleur. Si vous êtes dans ce cas, merci de nous adresser un mail : mairie@poleymieux.fr, ceci bien sûr sans engagement, mais simplement pour savoir si nous atteignons voire dépassons ce chiffre.

En parallèle, nous travaillons toujours sur l'achat groupé de combustible : fioul et gaz propane et pourquoi pas bois et électricité.

Nous sommes proches de 100.000 litres de fioul consommés d'après le questionnaire retourné par les familles. Egalement si vous êtes intéressés par un achat groupé de fioul, manifestez vous par mail en précisant bien la quantité consommée en 2018. Nous vous recontacterons avec les meilleures offres reçues.

D'autre part, la Métropole a mis en place une offre EcoRénov qui attribue des subventions pour changer des fenêtres ou volets ou isoler ses combles. (Documentation disponible en mairie).

Bien cordialement Corinne Cardona Maire de Poleymieux

OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi

14h30-17h30

Mardi

14h30-17h30

Mercredi

Fermé

Jeudi

8h30-10h30

14h30-16h30

Vendredi

14h30-17h30

Samedi

9h00-12h00

04 78 91 90 09

mairie@poleymieux.fr

Bulletin d'informations municipales et associatives de Poleymieux
Directeur de publication : Corinne Cardona, Maire

INFOS MAIRIE

Ecole André Marie Ampère

Nous avons le plaisir de vous communiquer la composition de la nouvelle équipe enseignante de Poleymieux - Ecole André Marie Ampère - pour la rentrée scolaire prochaine

Mme Corinne Rongère : classe de Cm1 Cm2 et Direction de l'école

Mme Marilyn Feschet : classe de Ce2

Mme Melyne Rey : classe de Cp Ce1

Mme Sandrine Convard : classe de Ms Gs

Mme Christelle Einig : classe de Ps Ms

Bienvenue aux nouvelles enseignantes et très bonne retraite à Michèle Boulet !

Chantier international de jeunes sur le patrimoine de Poleymieux

Du 21 juillet au 10 août, 12 jeunes de différentes nationalités vont passer 3 semaines dans notre village pour remonter un mur en pierres sèches vers le cimetière, en bord d'un terrain communal.

Temps de partage avec notre pays, notre village.

Venez les rencontrer à l'occasion d'un apéritif d'accueil au Musée Ampère le **mardi 23 juillet à 19h**.

TRAVAUX RD 73 SUR CURIS AU MONT D OR

Des travaux lourds sur la commune de Curis, entre Poleymieux et Curis au niveau de la ferme de la Gayette, déviation du ruisseau du Thou, vont nécessiter la coupure de la route pendant près de 3 semaines, nuit et jour : du 21 juillet au 9 août

Des déviations seront mises en place par Couzon. Nous donnerons plus d'informations sur la page facebook de la commune et sur le site internet : www.poleymieux.fr

VIE ASSOCIATIVE

La bibliothèque :

En juillet, ouverture habituelle le mercredi matin et le samedi matin.

En Août, du 01 au 24, ouverture **uniquement le samedi matin**.

Et ensuite, ouverture normale le mercredi matin et samedi matin.

Nocturne maintenue les jeudis 04 juillet et 01 août de 19h45 à 20h45

Par ailleurs nous vous rappelons son nouveau service **réservé uniquement** aux adhérents : **La bibliothèque numérique**.

Vous pouvez avoir différentes ressources accessibles **gratuitement** de chez vous grâce à une carte d'abonné.

De l'auto-formation, de la presse, de la musique....

Si vous êtes intéressés, et pour pouvoir vous inscrire, envoyez un mail à bibliotheque.poleymieux@numericable.com ou passez nous voir directement.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations seront présentes au Forum le dimanche 08 septembre de 10h00 à 12h00, salle Claude Pillonel

RAPPEL : STATIONNEMENT DEVANT L EPIMONT

**Les 3 places sont réservées à la clientèle et doivent servir de
dépose minute**

**Pour la pérennité du commerce, merci de rester sur ces stationnements
uniquement le temps de vos courses**

Les jeunes sapeurs pompiers du Mont Verdun recrutent

Les garçons et les filles de 11 à 14 ans peuvent s'inscrire afin de suivre une formation de 4 ans durant laquelle sont enseignées les techniques de secours, la lutte contre l'incendie et la pratique d'activités sportives.

Si tu es intéressé(e) contacte nous par mail: jsp.montverdun@laposte.net ou consulte notre site: jspmontverdun.wixsite.com. »

DATES A RETENIR

JUILLET 2019

Du 21 juillet au 10 août : 5ème chantier international de jeunes

Mardi 23 juillet : Apéritif d'accueil des jeunes du chantier international- 19h
Musée Ampère

SEPTEMBRE 2019

08 septembre 10h00-12h00 : Forum des associations – Salle C. Pillonel.

Permanences du secrétariat de la mairie

Fermé tous les samedis du 6 au 27 juillet 2019 inclus

Ouvert

Du 8 au 19 juillet 2019 :

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30

Sauf le lundi 15 juillet ouvert de 9h00 à 12h00

Du 22 au 26 juillet 2019 :

Lundi 22 juillet : de 9h00 à 12h00

Mardi 23 juillet : de 14h30 à 17h30

Jeudi 25 juillet : de 14h30 à 17h30

Vendredi 26 juillet : de 9h00 à 12h00

Ouverture habituelle à partir du 29 juillet 2019

Prochain « Petit Poley moriot » fin Août

Merci de transmettre vos articles avant le 15 août à : lepetitpoley moriot@gmail.com
Mensuel distribué par le CAPS